

# CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

*Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.*

## AIRBUS INDUSTRIE

### Avions 300-600ST BELUGA

Commutateur du compensateur de direction (ATA 27)

#### APPLICABILITE :

Avions AIRBUS INDUSTRIE A300-600ST, tous modèles certifiés, tous numéros de série à l'exception de :

- avions ayant reçu application de la modification AIRBUS INDUSTRIE n° 11874 de série ou SATIC n° 19443 de série,
- avions ayant reçu application du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A300-27-6042 en exploitation.

#### RAISONS :

Afin de prévenir toute interférence entre le panneau 408VU et le bouton de commande du compensateur de direction, ce qui pourrait empêcher un retour en position neutre du commutateur lors de son relâchement, entraînant un braquage en conséquence (jusqu'en butée d'autorité du compensateur de direction) de la gouverne de direction conduisant à des situations de vol critiques, l'application de la modification AIRBUS INDUSTRIE n° 11662 (Bulletin Service A300-27-6037) a été rendue impérative par la Consigne de Navigabilité 98-044-016(B).

Des situations de jeu insuffisant ont cependant été observées entre le panneau 408VU et le bouton de commande du compensateur de direction d'avions qui avaient déjà été modifiés suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A300-27-6037.

#### ACTIONS IMPERATIVES ET DELAIS :

Avant le 30 août 2000, remplacer le bouton de commande du compensateur de direction suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A300-27-6042.

- 
- REF. : - Bulletins Service AIRBUS INDUSTRIE A300-27-6037 et A300-27-6042  
(ou toute révision ultérieure approuvée).  
- Consigne de Navigabilité A300-600 n° 1999-012-275(B).
- 

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 05 AOUT 2000

n/JJD

Date : 26/07/2000

AIRBUS INDUSTRIE  
Avions A300-600ST BELUGA

2000-312-040(B)